



LA COUR DES COMPTES VIENT DE PUBLIER UN RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DU SYSTÈME ÉDUCATIF

LE CNESCO TIENT À PRÉCISER CERTAINS POINTS DE CE RAPPORT

Le Cnesco a pris connaissance de la publication du rapport de la Cour des comptes intitulé « L'Éducation nationale : organiser son évaluation pour améliorer sa performance » et souhaite apporter des précisions au débat public.

DES ÉLÉMENTS D'ANALYSE PARTAGÉS

Développer une culture de l'évaluation

« Il faut aussi diffuser et faire partager cette culture de l'évaluation [...] » p. 12.

La Cour des Comptes souligne la nécessité de mettre en place une évaluation participative. **Le Cnesco se félicite de cette orientation qui vise à développer une culture de l'évaluation et une meilleure appropriation par les acteurs du système éducatif.** Il rappelle ainsi que ses conférences de consensus ou ses conférences de comparaisons internationales permettent à des acteurs de l'Éducation nationale de bénéficier de rapports d'évaluation et de présentations d'experts pluridisciplinaires. Ces acteurs sont ensuite invités à produire eux-mêmes des pistes de recommandations qu'ils fournissent au Cnesco afin d'alimenter la réflexion et les pratiques des décideurs et des praticiens de l'Éducation.

Accorder davantage de moyens à une évaluation indépendante

« Si cette instance [le Cnesco] dispose de nombreuses compétences, elle n'a pas vu de facto son rôle et ses apports compris et intégrés, elle ne réunit pas en outre toutes les conditions requises pour asseoir son autorité. Les cadres juridique (composition et compétences) et matériel (moyens et effectifs) dans lesquels elle s'inscrit, devront être profondément revus si l'on souhaite affermir la place et le rôle d'une instance chargée de l'évaluation du système scolaire. » p. 13.

La Cour des Comptes a souligné le manque de moyens et d'effectifs du Cnesco pour mener à bien ses missions. Un premier pas a été fait puisque, en 2018, le Cnesco bénéficie de la création de trois équivalents temps plein supplémentaires pour renforcer son équipe opérationnelle (en 2017, 7 ETP).

Clarifier le positionnement du Cnesco

« Une des recommandations du dernier rapport du Comité de suivi de la Loi de refondation de l'école (février 2017) exprime l'impasse actuelle [...] : « Situer le CNESCO dans le paysage global institutionnel de l'évaluation et par rapport aux instances d'évaluation qui existent à l'intérieur de ce système et à l'extérieur ». » p. 27.



Le Cnesco partage l'analyse de la Cour des Comptes sur la nécessité de positionner clairement le Cnesco et de mettre en place une instance d'évaluation qui travaillerait de manière renforcée avec les inspections générales et les directions. C'est dans ce sens que le Cnesco a toujours associé l'ensemble des acteurs évaluateurs et opérateurs du ministère à ses activités.

Par ailleurs, le Cnesco tient à préciser certains points du rapport qui pourraient paraître flous, et donner lieu à une mauvaise compréhension de ses activités.

DES ÉLÉMENTS SUR LESQUELS LE CNESCO SOUHAITE APPORTER UN ÉCLAIRAGE

Un modèle d'évaluation doublement scientifique et participatif

« C'est plus le registre de la participation des « parties prenantes » que celui d'un appui scientifique et méthodologique qui a été privilégié. » p. 23.

Cette affirmation concernant le défaut de scientificité des travaux du Cnesco atteste d'un manque de compréhension concernant les méthodes de travail du Cnesco. Les évaluations et synthèses scientifiques émanent strictement des chercheurs sollicités pour produire les évaluations scientifiques sur chacune des thématiques abordées. La dimension participative du Cnesco arrive après l'analyse scientifique de la thématique. **L'aspect participatif porte spécifiquement sur la co-construction des préconisations de pratiques, dispositifs ou politiques au regard des évaluations scientifiques et des synthèses produites par le Cnesco et les chercheurs associés.** En aucun cas, les participants aux conférences de comparaisons internationales ou aux jurys des conférences de consensus ne participent à la production des synthèses scientifiques.

L'expertise du Cnesco en méthodologie d'évaluation scientifique et participative est aujourd'hui reconnue à l'international. Le Cnesco a notamment été sollicité, en 2017, par des agences d'évaluation nationales en Angleterre, au Chili et au Maroc pour échanger sur l'évaluation des politiques scolaires et exporter sa méthodologie d'évaluation scientifique et participative.

Des études scientifiques menées sur le thème des inégalités sociales

« Le rapport du CNESCO porte sur le rôle joué par l'école dans la formation des inégalités de réussite scolaire. [...] Si les contributions citées sont utiles pour prendre rapidement connaissance de la littérature scientifique consacrée à l'éducation prioritaire, il ressort de l'examen des différents articles publiés par le CNESCO qu'aucun d'entre eux n'apporte d'enseignements véritablement nouveaux. » p. 56.

Le Cnesco souhaite apporter un éclairage sur son rapport sur les inégalités sociales (2016). Pour cette publication, le Cnesco s'est appuyé sur 22 équipes de chercheurs, françaises et étrangères, interdisciplinaires (économistes, didacticiens, psychologues, sociologues) qui ont pu conduire un état des lieux de la recherche sur la dernière décennie. Sur ces 22 contributions, 13 d'entre elles étaient des productions scientifiques originales ou intégrant des analyses nouvelles.



Une production scientifique riche

« Un malaise diffus s'est instauré entre cette instance et les administrations du ministère, fondé sur deux types de critiques : d'une part la production d'évaluations en tant que telle est restée faible [...] » p. 24

Concernant cette critique sur la faiblesse des évaluations conduites, **le Cnesco souhaite rappeler que depuis son installation en janvier 2014, il a évalué un large champ de thématiques cruciales pour le système scolaire** : différenciation pédagogique, lecture, mathématiques, décrochage, mixité, handicap, enseignement professionnel... **Le Cnesco a mis en place des ressources abondantes** : 29 rapports scientifiques, 4 conférences de comparaisons internationales, 4 conférences de consensus, 4 conférences virtuelles interactives, 6 forums en région et 7 notes d'actualité. Il souligne enfin que les parties prenantes de l'Éducation nationale se sont largement emparées de ses ressources : 1 014 000 pages vues sur le site Internet, 84 000 visionnages de vidéos de l'ensemble des conférences et 1 347 citations des évaluations du Cnesco dans la presse généraliste et spécialisée.

Un appui sur les méthodologies d'évaluation déjà mis en œuvre

[...] d'autre part la mission d'appui méthodologique du CNEESCO a été sous investie. » p. 24

Concernant le manque d'appui méthodologique, le Cnesco souhaite rappeler le travail qu'il a réalisé sur les évaluations internationales PISA et TIMSS (2016). Cette étude a permis d'analyser les cadres conceptuels et leurs opérationnalisations dans les enquêtes.

Depuis 2017, le Cnesco participe à la conduite du projet expérimental ACT (ACTive citizenship projects to enhance pupils' social and civil competences) portant sur l'éducation à la citoyenneté, dans le cadre du programme Erasmus + de l'Union européenne. Le Cnesco apporte son expertise scientifique sur la conception de l'expérimentation et son évaluation. Il s'agit d'une expérience randomisée avec des volets quantitatifs et qualitatifs dans une centaine de collèges de chaque pays partenaire (France, Angleterre, Espagne et Grèce).

Actuellement, le Cnesco est associé à la réflexion sur la politique nationale d'évaluations standardisées menée auprès des élèves. Grâce aux emplois supplémentaires accordés en 2018, il aura désormais la possibilité de redéployer davantage son activité vers l'expertise des méthodologies d'évaluations nationales et internationales et des expérimentations.

CONTACTS PRESSE

Amandine Blanchard-Schneider
Tél. 01 55 55 77 11 / 06 03 08 89 44
amandine.blanchard-schneider@education.gouv.fr

Thibault Coudroy
Tél. 01 55 55 72 38 / 06 46 06 21 08
thibault.coudroy@education.gouv.fr